



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



25055839



16 AVR. 2025

N° d'entreprise : **0478 717 071**

Nom

(en entier) : **GUILLEMIN REAL ESTATE**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue des Guillemins 139/9 - 4000 Liège**

Objet de l'acte : Election de domicile – Constatation de fin de mandats – Renouvellement – Pouvoirs

Extrait des décisions unanimes des administrateurs prises par écrit le 9/04/2025 :

Les administrateurs, à l'unanimité :

1. Proposition de renouveler le mandat des administrateurs

DECIDENT de proposer aux actionnaires de renouveler le mandat d'administrateur, à compter du 2 août 2024 et pour une période se terminant immédiatement après l'assemblée générale ordinaire de 2030, des personnes suivantes :

-GESTBEL SRL (TVA BE 0875.277.223), ayant son siège Rue des Guillemins 139 Boîte 9 à 4000 Liège et représentée par son représentant permanent Monsieur Jean-Marie LEONARD ;

-GESTION LOISIRS SA (TVA BE 0430.309.618), ayant son siège Rue des Guillemins 139 Boîte 9 à 4000 Liège et représentée par son représentant permanent Monsieur Emmanuel MEWISSEN.

DECIDENT également, afin de calquer le mandat de tous les administrateurs aux mêmes dates, de proposer aux actionnaires de renouveler le mandat d'administrateur, à dater de ce jour et pour une période se terminant immédiatement après l'assemblée générale ordinaire de 2030, de la personne suivante :

-Monsieur Nicolas LEONARD, né à Liège, le 26 mars 1981, faisant election de domicile au siège de la société.

2. Renouvellement du mandat des administrateurs délégués

DECIDENT, sous réserve du renouvellement de leur mandat d'administrateur lors de l'assemblée générale ordinaire, de procéder au renouvellement du mandat d'administrateur délégué des personnes suivantes à dater du jour du renouvellement de leur mandat d'administrateur :

-GESTBEL SRL (TVA BE 0875.277.223), ayant son siège Rue des Guillemins 139 Boîte 9 à 4000 Liège et représentée par son représentant permanent Monsieur Jean-Marie LEONARD ;

-GESTION LOISIRS SA (TVA BE 0430.309.618), ayant son siège Rue des Guillemins 139 Boîte 9 à 4000 Liège et représentée par son représentant permanent Monsieur Emmanuel MEWISSEN ;

-Monsieur Nicolas LEONARD, né à Liège, le 26 mars 1981, faisant election de domicile au siège de la société.

3. Rédaction de l'ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire

ETABLISSENT l'ordre du jour suivant pour l'assemblée générale extraordinaire :

1. Election de domicile des représentants permanents des administrateurs
2. Constatation de la fin du mandat d'un administrateur par échéance du terme
3. Confirmation de la démission d'un administrateur
4. Renouvellement du mandat des administrateurs
5. Pouvoirs

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 29/04/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)

4. Pouvoirs

DECIDENT de donner tout pouvoir à Madame Mathilde Boucquiau, Madame Charlotte Braillon, ou à tout collaborateur/staff d'Ardent Invest SA pour accomplir toutes les formalités relatives à la publication de la présente décision aux Annexes du Moniteur belge.

Extrait des décisions de l'actionnaire unique prises par écrit le 09/04/2025 :

Dans l'intérêt de la société, l'actionnaire unique :

1. Election de domicile des représentants permanents des administrateurs

PREND ACTE du fait que les représentants permanents respectifs de tous les administrateurs (délégués) de la société, listés ci-dessous, ont élu domicile au siège de la société pour toutes les matières qui concernent l'exercice de leur mandat :

-Monsieur Jean-Marie LEONARD en qualité de représentant permanent de la SRL GESTBEL (TVA BE 0875.277.223), administrateur délégué et Président du conseil d'administration ;

-Monsieur Emmanuel MEWISSEN en qualité de représentant permanent de la SA GESTION LOISIRS (TVA BE 0430.309.618), administrateur délégué.

2. Constatation de la fin du mandat d'un administrateur par échéance du terme

CONSTATE que le mandat d'administrateur de Monsieur Roland MEWISSEN, né à Liège le 27 août 1967, ayant fait élection de domicile au siège de la société, a pris fin par échéance du terme en date du 31 mars 2025.

3. Confirmation de la démission d'un administrateur

CONFIRME, pour autant que de besoin, que le mandat d'administrateur de la société suivante a pris fin en date du 30 juin 2023 conformément à la décision des actionnaires publiée dans les Annexes du Moniteur Belge de la société sous le numéro 23098522 :

-La SA SOFABO (TVA BE 0422.978.396) ayant son siège à 4650 Herve, Avenue du Parc 22, représentée par Monsieur Victor Tomas BOSQUIN.

4. Renouvellement du mandat des administrateurs

DECIDE de renouveler le mandat d'administrateur, à compter du 2 août 2024 et pour une période se terminant immédiatement après l'assemblée générale ordinaire de 2030, des personnes suivantes :

-GESTBEL SRL (TVA BE 0875.277.223), ayant son siège Rue des Guillemins 139 Boîte 9 à 4000 Liège et représentée par son représentant permanent Monsieur Jean-Marie LEONARD ;

-GESTION LOISIRS SA (TVA BE 0430.309.618), ayant son siège Rue des Guillemins 139 Boîte 9 à 4000 Liège et représentée par son représentant permanent Monsieur Emmanuel MEWISSEN.

DECIDE également, afin de calquer le mandat de tous les administrateurs aux mêmes dates, de renouveler le mandat d'administrateur, à dater de ce jour et pour une période se terminant immédiatement après l'assemblée générale ordinaire de 2030, de la personne suivante :

-Monsieur Nicolas LEONARD, né à Liège, le 26 mars 1981, faisant élection de domicile au siège de la société.

5. Pouvoirs

DECIDE de donner tout pouvoir à Madame Mathilde Boucquiau, Madame Charlotte Braillon, ou à tout collaborateur/staff d'Ardent Invest SA pour accomplir au nom et pour le compte de la société, toutes les formalités de publication légale relative à la présente décision, et en particulier, la publication d'un extrait du présent procès-verbal aux Annexes du Moniteur Belge et la mise à jour de l'inscription à la Banque Carrefour des Entreprises et, à cette fin, pour signer tous documents, accomplir toutes démarches utiles auprès du greffe du tribunal de l'entreprise compétent, des Guichets d'Entreprises et de la Banque Carrefour des Entreprises et, d'une manière générale, faire tout ce qui est nécessaire à cette fin.

Mathilde BOUCQUIAU
Mandataire